

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suisse Actuelles 4

*Elections: la place des femmes
Initiative du 3 mars:
la fin d'un bastion?
Pleins feux sur l'avortement*

Dossier 8

*Partager un emploi:
la grande illusion?
Faut pas rêver
Un siège à deux places
Le duo pédagogique*

Monde 13

La fille du Pakistan

Société 14

Le sexe des valeurs

Femmes Actuelles 15

*Géraldine Ferraro:
une voix différente
Béatrice Despland:
l'assurance au quotidien*

Cantons Actuelles 18

Tessin: illusoire eldorado

Cultur... elles 21

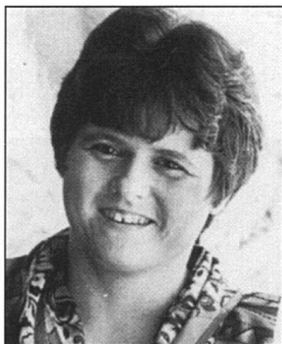
*Femmes bibliques:
portraits en relief
Toni Morrison: le rôle des Noirs
Aventure clandestine
à lire*

Sculpture

Femme en croix

*Photo de couverture: Esther.
Illustration tirée des Femmes célèbres
de la Bible dans la Littérature
et dans l'Art (voir p. 21).*

Gare aux terrains minés!



Le partage de l'emploi pourrait bien s'avérer à long terme la seule solution qui s'inscrive dans une perspective d'égalité entre femmes et hommes. Il permet le partage du travail rémunéré, mais également de toutes les autres tâches à accomplir dans la société, comme l'éducation des enfants, l'entretien du ménage ou les soins aux personnes âgées. En parallèle se développerait le partage des responsabilités politiques, comme le suggèrent déjà plusieurs initiatives prises en Suisse.

Ce postulat signifie une stratégie politique à long terme. Or, à l'heure actuelle, cette réflexion ne dépasse guère une législature, et encore...

Et les décisions politiques tombent, au coup par coup, dictées par des besoins ponctuels, imposées par les impératifs économiques, sans être confrontées à un projet politique global. Ainsi, les milieux économiques, qui s'opposent vivement au projet de loi fédérale sur l'égalité des salaires, sont les mêmes qui ont exigé la levée de l'interdiction du travail de nuit des femmes. Or, le travail de nuit n'est qu'une interprétation perverse de l'égalité. Il ne fera avancer ni l'égalité professionnelle ni la notion de partage du travail non rémunéré. Il contribuera surtout à améliorer la productivité de certaines entreprises.

D'autres décisions au nom de l'égalité poursuivent un but moins apparent, celui de renflouer les caisses vides des collectivités.

Prenez le service de défense contre l'incendie. Un arrêt du Tribunal fédéral contraint les cantons à adapter leur propre législation concernant l'obligation de servir, à la lumière de l'égalité constitutionnelle des sexes. Jusque-là rien à redire. Nombreux sont les pompiers qui s'accordent à penser que les femmes sont aussi aptes que les hommes à tenir une lance ou à grimper sur une échelle. Seulement, mesdames, si vous rêviez depuis votre tendre enfance de devenir pompière, votre tour n'est pas encore venu. Les effectifs sont limités aux besoins de la commune. Et une forte majorité d'entre elles ont déjà suffisamment de volontaires pour remplir cette tâche. Par contre l'égalité, vous l'aurez. En payant votre taxe d'exemption!

Après le service de défense contre l'incendie, on voit poindre l'armée et sa taxe militaire, la protection civile, etc.

Autre exemple, l'augmentation de l'âge de l'AVS. Que d'hésitations, de discussions, de compromis au sein du Conseil national pour faire admettre l'idée de splitting et de bonus éducatif. Mais quelle rapidité pour trouver comment récupérer 800 millions de francs en augmentant l'âge de l'AVS. Des mesures qui touchent les milieux les plus défavorisés, ceux où les salaires sont les plus bas, et les différences salariales entre femmes et hommes les plus grandes.

Avec une politique à la petite semaine, on s'achemine très rapidement vers le démantèlement social, comme le dit Béatrice Despland dans l'interview qu'elle nous a accordée, et le retour silencieux des femmes dans leur foyer.

Un projet de société cohérent, voilà ce que les partis, et les syndicats, doivent proposer. Dans une perspective véritablement démocratique, donc paritaire. Le terrain du féminisme est aujourd'hui miné. Dans l'intérêt des femmes – et des plus démunis – il est impératif qu'elles participent aux prises de décisions. Même s'il faut dans un premier temps passer par des quotas.

Sylviane Klein 3